**FICHE DE POSTE ERS – étudiant relais santé**

**OBJETIFS**

Faciliter le quotidien des étudiants en les informant et les accompagnant sur les questions de santé.

**Organisation du post**

1. **Formations obligatoires en septembre (avec justificatif d’absence)**
* 1 demi-journée – avec l’infirmière référente pour la présentation du service de santé étudiante et l’organisation du travail.
* 1 journée de formation a fin de développer ses compétences pour le poste
1. **Temps de travail :** 20h par mois, dont 1h30 de temps présentiel par semaine dans le service de santé et une réunion mensuelle par mois d’organisation et échange sur le travail.
2. **Rémunération : Smic horaire/**

**Missions :**

1. Repérer, écouter, orienter, aider les étudiants sur des questions en relation avec la prévention et la santé.
2. Faire connaître les prestations offertes par le Service de santé étudiants (SSE) et informer sur l’accès aux autres structures de soin de proximité
3. Contribuer à l'élaboration des outils de promotion du service mais aussi des supports adaptés pour intervenir sur les différents thèmes de prévention : santé sexuelle, bien être et santé mentale, addictions, alcool, risques festifs, alimentation, accès aux soins ;
4. Organiser et évaluer avec les professionnels d'un SSE des actions de prévention sur les lieux de vie des étudiants ;
5. Recueillir des informations sur la qualité de vie des étudiants, sur les difficultés et les préoccupations qu’ils peuvent rencontrer dans leur vie quotidienne, discuter autour des situations qui peuvent leur faire prendre des risques

**Compétences**

Être capable de communiquer clairement et efficacement avec des personnes

Gérer son temps de travail

Savoir travailler en équipe

Savoir s’adapter

Être dynamique

Être disponible

Être ouvert d'esprit et à l'écoute des autres

Avoir un intérêt pour la prévention en santé